



L'Innovation au Cœur du Groupe Paritaire Action Logement

*Avec Les Entrepreneurs
Septembre 2025*

CONTEXTE DE LA MOBILISATION DES PARTENAIRES SOCIAUX

Depuis 2018, l'innovation constitue l'un des axes clés de la stratégie de développement du Groupe Action Logement. Dans une société et un monde du travail en mutation accélérée, innover permet de développer des solutions sur mesure, en adéquation avec la transition écologique, l'évolution des modes de vie et les spécificités territoriales. Dans cette perspective, le Groupe favorise l'émergence d'idées au niveau local, soutient des projets et encourage la répliquabilité de ceux-ci, à travers notamment une ligne de crédits de 65 millions d'euros dans la Convention Quinquennale 2023-2027. Un Comité Innovation groupe, statue sur les projets portés au titre de cette ligne Innovation.

Pour rappel, l'innovation chez Action Logement est l'introduction d'un produit, d'un service ou d'un procédé nouveau pour un territoire, une organisation ou un public donnés. Elle peut être d'ordre technique, serviciel, managérial, social, environnemental. Elle a pour objectif à terme d'apporter de la valeur aux parties prenantes et / ou au Groupe en s'inscrivant dans l'objet social de celui-ci, à savoir le lien emploi-logement.

L'ensemble des équipes d'Action Logement et notamment les Comités Régionaux et Territoriaux, les directeurs régionaux d'Action Logement Services et leurs collaborateurs sont mobilisés pour soutenir le déploiement d'initiatives visant à répondre aux besoins des salariés et à faciliter sur les territoires l'intégration des enjeux portés par le groupe, tout étant à l'écoute des besoins d'adaptabilité locaux. Les questions liées au logement et à l'emploi sont particulièrement concernées par la diversité des réalités locales et des attentes des ménages. C'est pour mieux y répondre et accompagner la diversité des parcours que les équipes d'Action Logement accompagnent les initiatives locales et concourent à anticiper ou amplifier les champs d'action du groupe.

UNE POLITIQUE INNOVATION GROUPE ORIGINELLE ET TOURNEE VERS LES TERRITOIRES

CONTEXTE

- ◆ L'innovation comme **principe fondateur du groupe**
- ◆ Une stratégie d'innovation Groupe diffusée à l'ensemble des entités afin de démultiplier les moyens et les compétences consacrées à l'innovation
- ◆ Un objectif : placer l'innovation au cœur de ses priorités stratégiques
- ◆ Un défi majeur : **accélérer la transition environnementale du secteur**, tout en respectant la mission d'utilité sociale du groupe
- ◆ Un des leviers utilisés pour renforcer l'innovation : un dispositif unique de financement, décliné à travers une ligne de crédits de la Convention Quinquennale 2023-2027



65 millions
d'euros consacrés à
l'innovation dans
l'article 8 de la NCQ
2023-2027



23 start-ups
incubées au sein
du in'li Lab



Plus de **350** projets
financés, référencés sur
la plateforme
d'innovation du groupe



Kiosque
à solutions

COMMENT ?

QUELLE DEFINITION DE L'INNOVATION POUR ACTION LOGEMENT?

« L'innovation chez Action Logement est **l'introduction** d'un **produit**, d'un **service** ou d'un **procédé nouveau** pour un **territoire**, une **organisation** ou un **public** donnés. Elle peut être d'ordre technique, serviciel, managérial, social, environnemental.

Elle a pour objectif à terme d'apporter de la valeur aux **parties prenantes et / ou au Groupe** en s'inscrivant dans **l'objet social** de celui-ci, à savoir **le lien emploi-logement**.

Ces projets couvrent l'ensemble des stades de développement qui vont de **l'exploration d'idée**, **l'expérimentation au déploiement jusqu'à l'essaimage** et / ou **la généralisation au sein du Groupe** autant que possible. »

DES THEMATIQUES PRIORITAIRES INSCRITES DANS LA STRATEGIE RSE DU GROUPE

Ambition

Innover pour répondre à l'évolution des besoins des entreprises et des salariés



Objectif(s)

- Soutenir les entreprises pour loger les salariés
- Faciliter le rapprochement domicile-travail
- Intégrer les évolutions sociétales et accompagner les parcours de vie

Thématiques prioritaires

Offres de services et logements sur-mesure aux entreprises, saisonniers, jeunes...

Contribuer à la vitalité économique des territoires



- Placer notre expertise opérationnelle au service du développement des territoires
- Soutenir la revitalisation urbaine
- Stimuler les filières locales

Soutien aux filières locales, projets clés de territoire, grands chantiers, s'appuyer sur nos partenariats...

Agir pour la qualité de vie et la cohésion sociale



- Améliorer la qualité de vie par le logement
- Répondre aux défis sociaux
- Contribuer aux initiatives locales et citoyennes

Biodiversité, soutien aux salariés et aux locataires fragilisés, vivre-ensemble, intergénérationnel, adaptation des logements au vieillissement, confort d'été...

Participer à la transition écologique en montrant la voie de l'habitat bas-carbone et circulaire



- Prendre notre part dans l'objectif de neutralité carbone dès 2040
- Promouvoir la transition écologique du secteur
- Soutenir des modes de vie durables

Construction hors-site, réemploi, matériaux bio et géosourcés, adaptation, eau, performance carbone, sobriété foncière, autoconsommation...

INNOVATION EN TERRITOIRES, RÔLE DES PARTENAIRES SOCIAUX AVEC LES CRAL ET CTAL*



Mouvement
des Entreprises
de France

FO
la force syndicale

LES
ENTREPRENEURS

Syndicat
CFTC

CFE
CGC

la
cgt

Informer

Faire connaître l'action du Groupe en matière de financement de l'innovation et de l'ingénierie territoriale ; **développer la notoriété des financements mobilisables** par les territoires et leurs partenaires.

Identifier des projets en territoire

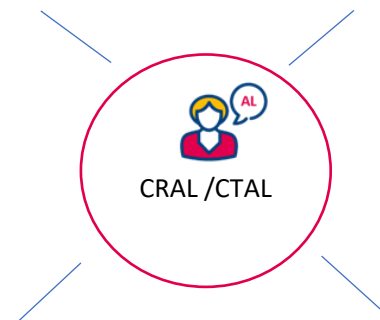
Agir aux côtés des collectivités, bailleurs, associations, entreprises, pour identifier les enjeux, faire valoir les priorités et **définir une stratégie d'action** territoriale.
Faciliter l'émergence et l'expérimentation de projets qui répondent à des problématiques de territoire.

Rendre un avis sur les projets soumis au Comité Innovation

Emettre un avis consultatif sur les projets en région avant leur présentation en Comité Innovation. **Cet avis alimente les réflexions et prises de décisions des membres du Comité Innovation.**

Communiquer et valoriser

Communiquer et rendre lisible l'action groupe mais aussi pour **inspirer les territoires.**



UN DISPOSITIF UNIQUE DE FINANCEMENT : AL'INOV

ENCOURAGER L'ÉMERGENCE D'IDÉES AU NIVEAU LOCAL, SOUTENIR LES PROJETS ET LEUR RÉPLICABILITÉ



Soutenir le déploiement de solutions innovantes et expérimentales :

tester de nouvelles solutions, répondre aux projets stratégiques locaux, coconstruire avec les partenaires, alimenter la réflexion du groupe



Déployer des études pour développer une connaissance commune avant d'agir :

mieux connaître et contextualiser les besoins des salariés et entreprises pour soutenir l'innovation ou mesurer l'impact et les potentiels de développement du groupe sur les territoires

UN FINANCEMENT CONSACRÉ DANS LA CONVENTION QUIQUENNALE 2023-2027 ET DISTRIBUÉ PAR ACTION LOGEMENT SERVICES, SOUS FORME DE SUBVENTIONS.

UNE LIGNE DE CREDIT TOTALE DE 65 MILLIONS D'EUROS.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS



Critères d'éligibilité

- Caractère innovant et répliquable. Le potentiel d'essaimage (à l'échelle du territoire, d'autres territoires ou dans d'autres contextes) ou de généralisation sera particulièrement analysé.
- Identification et prise en compte des facteurs clés de succès internes et des risques externes.
- Définition d'objectifs et d'indicateurs de réalisation et/ou d'impact précis.



Critères de sélection

- Axe d'impact : Quelle est l'urgence et/ou l'ampleur du besoin auxquelles répond le projet sur son territoire/ dans son contexte ?
- Parties prenantes : Quel est le niveau d'intégration des parties prenantes dans la conception du projet ?
- Innovation : Ce projet est-il innovant par rapport à son contexte ? Quel est le niveau de répliquabilité de l'innovation sur l'échelle géographique du projet ?
- Facteurs clés de succès et risques : Dans quelle mesure les facteurs clés de succès internes au projet sont-ils réunis ? Dans quelle mesure les risques externes sont-ils anticipés ?
- Mesure : Dans quelle mesure des objectifs et indicateurs de réalisation et/ou d'impact ont-ils été définis ? Quel est le niveau de réalisation attendu ?

LE COMITÉ DE SÉLECTION

UN COMITÉ INNOVATION GROUPE PARITAIRE



Composition

- 2 administrateurs ALG parmi lesquels 1 représentant des organisations patronales et 1 représentant des organisations de salariés ;
- 2 administrateurs ALS parmi lesquels 1 représentant des organisations patronales et 1 représentant des organisations de salariés ;
- 2 membres de CRAL et 2 membres de CTAL ;
- Direction générale ALG ;
- Direction générale ALS ;
- Direction Innovation Groupe ALG ;
- Direction Offre aux Salariés et Partenariats ALS ;
- 3 DR ALS, dont DR OM.



Délivrance des avis

Les demandes de financement font l'objet d'avis, qui peuvent être :

- Favorables ;
- Favorables sous conditions / ajourné (à représenter lors d'une prochaine séance avec les éléments nécessaires à la levée des réserves émis lors de la séance) ;
- Défavorables.

EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS

Pour aller plus loin avec les Directions Régionales Action Logement Services

Matériaux biosourcés

- ◆ Emerflex – isolants en bagasse de canne à sucre



- ◆ Inergeen et PN : modulaires biosourcés palier 2031



Construction hors-site

- ◆ Modulaires bois pour jeunes actifs à Redon



- ◆ Muance, modules préfabriqués « bas carbone »



Offres de services pour les entreprises

- ◆ Le foyer Piriou pour salariés en mobilité



- ◆ Loger les salariés du Canal Seine Nord Europe



Sobriété foncière

- ◆ Logements pour les saisonniers en centre ancien



- ◆ Investir les quartiers pavillonnaires





[actionlogement.fr](https://www.actionlogement.fr)